Programme de formation :

Comité Social & Économique (CSE)

(Formation obligatoire pour les élus CSE – Santé, Sécurité & Conditions de Travail)

1. Public concerné

Formation destinée à :

- Membres élus du CSE, titulaires et suppléants.
- Représentants de proximité.
- Responsables RH ou prévention.

Prérequis :

- Aucun prérequis n'est exigé.

2. Objectifs généraux

A l'issue de la formation les participant seront capable de :

- Comprendre les missions, rôles et pouvoirs du CSE.
- Maîtriser les obligations légales en santé, sécurité et conditions de travail.
- Analyser les risques professionnels.
- Participer activement au dialogue social et aux inspections.
- Contribuer à la prévention et à l'amélioration des conditions de travail.

3. Programme détaillé (21h)

Jour 1 – Fonctionnement et cadre légal du CSE (7h)

1) Création et fonctionnement du CSE

- Mise en place du CSE.
- Composition, mandats, heures de délégation.
- Moyens du CSE, budget, communication.

2) Rôles & Missions

- Consultation & information.
- Vigilance sur les conditions de travail.
- Organisation des réunions obligatoires.

3) Relation avec l'employeur

- Délibérations, PV, négociation.
- Obligations juridiques réciproques.

Jour 2 – Santé, sécurité et conditions de travail (7h)

4) *Cadre réglementaire*

- Responsabilité de l'employeur.
- Document Unique (DUERP).
- Risques professionnels : incendie, RPS, TMS, chimique, électrique.

5) *Rôle du CSE en matière de prévention*

- Analyse des situations à risques.
- Inspections, enquêtes après incident.
- Signalement et traçabilité.

6) *Droit d'alerte*

- Danger grave et imminent.
- Procédures obligatoires.

Jour 3 – Mise en situation & Outils pratiques (7h)

7) Analyse d'accident de travail

- Méthodologie.
- Recherche des causes.
- Rapport d'enquête.

8) Construction d'un plan d'action CSE

- Priorisation.
- Actions correctives.
- Suivi et reporting.

9) Fonctionnement quotidien

- Rédaction de PV, courriers, alertes.
- Gestion des conflits.
- Préparation des réunions.

4. Méthodes pédagogiques

- Formule immersive sur 3 jours,
- Ateliers d'analyse d'accidents, rédaction assistée de PV et construction de plans de prévention sur-mesure,
- Échanges interactifs entre les participants et le formateur.

5. Validation

- **Attestation individuelle de formation délivrée.**

6. Accessibilité PSH (personnes en situation de handicap)

AX Consulting met en œuvre les adaptations nécessaires (rythme, supports, modalités, accessibilité des locaux, outils). Contacter l'organisme en amont **pour être mis en relation avec le** Référent handicap **et définir les aménagements à mettre en place.**

7. Les + AX Consulting

- Une approche opérationnelle et ultra-pratique,
- Une conformité réglementaire absolue,
- Un facilitateur de dialogue social constructif.